

Compte rendu du Conseil Municipal

6 avril 2012 à 19h

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 6 avril à 19 heures à la mairie de Paillet sous la présidence de Jérôme GAUTHIER, maire.

Présents : Colette Scott, Guillemette Majesté, Sylvie Duleau-Lejas, Jacques Puech, Emmanuel Corcket, Louis François Schaeffer, Laurent Bureau, Céline Castaing,

Procurations : Bernard Reynaud à Louis François Schaeffer

Boris Hunter à Guillemette Majesté

Jean Louis Marais à Emmanuel Corcket

Bruno Martin à Laurent Bureau.

Le secrétariat était assuré par Guillemette Majesté.

1. **Approbation du compte rendu de la réunion précédente**

Suivi des points évoqués dans ce précédent compte rendu:

- Extension de la pharmacie: Monsieur le maire signale que les 3 architectes contactés pour la procédure adaptée ont été reçus avec Me Langlade le 4 avril et ont visité les locaux de la pharmacie. Les dossiers doivent être remis à la mairie pour le 2 mai.
- Contrat aidé : Monsieur le maire signale que l'embauche de Deborah Marchais comme peintre en bâtiment interviendra à compter du 16/04.
- Inauguration de l'île Raymond le 1^{er} avril : Monsieur le maire félicite la CDC pour l'inauguration de l'île, inauguration conviviale et sympathique ;
- Délibération pour l'augmentation du coefficient de l'IAT pour les congés maternité et parental: suite à une mauvaise information, cette délibération n'a pas lieu d'être prise.
- Halle des sports : bien que les travaux de réfection de la toiture aient été effectués, Emmanuel Corcket signale de nombreuses gouttières. Monsieur le maire rappellera à l'entreprise qui a effectué les travaux lors de l'envoi de leur facture.
- Monsieur le maire informe de la vente de la maison de la route de Lasserre ;
- Le montant de la demande de subvention 2012 des amendes de police est de 9680 euros.
- Monsieur Corcket signale un problème récurrent à la salle Escande : le matériel de nettoyage utilisé par l'AMAP pour nettoyer la salle disparaît systématiquement : monsieur le maire prévoit d'acheter une armoire avec fermeture pour ranger ce matériel et éviter ce genre d'incidents.

Le compte rendu du conseil municipal du 29 février est approuvé à l'unanimité des membres présents (8 voix pour).

2. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2011 de la commune et du budget eau et assainissement

• Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2011

Mme Majesté présente les principaux résultats du compte de gestion et des comptes administratifs 2011 de la commune et du budget annexe (eau et assainissement).

Résultats du compte de gestion et des comptes administratifs 2011 de la commune :

FONCTIONNEMENT	réf.	=	INVESTISSEMENT	réf.	=
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	A	573 204,00	Dépenses d'investissement de l'exercice	B	229 263,00
Recettes de fonctionnement de l'exercice	G	733 842,00	Recettes d'investissement de l'exercice	H	217 253,00
Excédent de fonctionnement 2011	G-A	160 638,00	Déficit d'investissement 2011	H-B	-12 010,00
			REPRISE DU C.A.POUR LE B.P. 2012		
			excédent réel d'exploitation	(G-A)	160 638,00
			déficit d'investissement reporté 2010	J	-129 165,00
			Déficit réel d'investissement à reporter sur le BP 2012	G-A) +J	-141 175,00
			Excédent réel de l'année 2011		19 463,00

Remarques concernant les comptes de la commune

- **Concernant les dépenses de fonctionnement** : il est à noter que les dépenses de fonctionnement de la commune ont régulièrement diminué: en 2009, elles étaient de 623 950 euros et en 2011 de 573 204 euros; Certains postes prennent de plus en plus d'importance : électricité, eau, combustibles (7,4% des dépenses), on note aussi faible augmentation du poste alimentation malgré le passage au « bio » à la cantine (en 2009, coût en produits alimentaires d'un repas : 1.46 euros et en 2011 : 1.58 euros).
- **concernant les dépenses d'investissement** : des dépenses d'investissement supérieures à ce qui était prévu dans le budget primitif principalement en raison des tra-

vaux qui ont été occasionnés par l'ouverture de la classe supplémentaire, élément qui n'était pas connu au moment où le budget primitif 2011 a été réalisé ; des travaux de voirie ont été réalisés en 2011 : la grand rue, l'allée de la Grabasse et la rue Roberte ont été refaites, il y a eu un ilot créé à l'entrée du bourg pour limiter la vitesse des véhicules, qui va être suivi d'autres aménagements de sécurité en 2012 ; les aménagements de la cantine pour accueillir un nombre plus important d'enfants, de la garderie scolaire qui se tient depuis la rentrée 2011 dans une des salles de l'école maternelle, les travaux de reconstruction de l'atelier municipal et le rachat du matériel d'entretien suite à l'incendie de 2010 et enfin la réfection de la toiture de l'église.

- **concernant les recettes d'investissement** : les recettes d'investissement augmentent régulièrement depuis 2009 car la commune dégage une capacité d'autofinancement qui permet de financer de plus en plus de projets qui sont subventionnables, ce qui est la seule source des recettes d'investissement, puisque depuis 2009, la commune n'a pas fait d'emprunt. Toutes les dépenses d'investissement ont été subventionnées en moyenne de 35% soit par l'état (DETR) soit par le conseil général (FDAEC, FDAVC Amendes de police ou CG33), soit prise en charge par l'assurance de la commune dans le cas de l'incendie de l'atelier municipal.
- Enfin, à noter un déficit réel d'investissement 2011 de -141 175 euros. Ce déficit est calculé en additionnant le déficit de l'année précédente ; en 2010, ce déficit a été très élevé en raison principalement des investissements réalisés pour la reconstruction de l'atelier et le rachat du matériel (tracteur) suite à l'incendie.

Le compte administratif de la commune est approuvé (11 voix pour)

Le compte de gestion est approuvé (11 voix pour, 1 abstention)

- **Pour les comptes du budget eau et assainissement :**

Résultat du compte de gestion 2011 et des comptes administratifs du budget eau et assainissement de la commune

FONCTIONNEMENT	réf.	=	INVESTISSEMENT	réf.	=
Dépenses d'exploitation de l'exercice	A	95 433,00	Dépenses d'investissement de l'exercice	B	75 845,00
Recettes d'exploitation de l'exercice	G	208 490,00	Recettes d'investissement de l'exercice	H	34 713,00
Excédent de fonctionnement 2011	G-A	113 057,00	Déficit d'investissement 2011	H-B	-41 132,00
			REPRISE DU C.A.POUR LE B.P. 2012		
			Excédent réel d'exploitation	(G-A)	113 057,00

			Excédent d'investissement reporté 2010	J	690,00
			Déficit réel d'investissement à reporter sur le BP 2012	(H-B)+J	-40 442,00
			Excédent réel de l'année 2011		72 615,00

Quelques travaux de mise à niveau des installations d'eau et d'assainissement ont été réalisés en 2011 ou travaux en urgence tels que le changement du panneau de commande situé à l'angle du hameau de fontanges, le panneau solaire du réservoir de Marquet, le remplacement de 2 moteurs et d'une pompe de refoulement dont l'arrêt brutal avait causé une coupure d'eau de plusieurs jours dans certains quartiers de Paillet.

A noter l'excédent réel de l'année 2011 qui se monte à 72 615 euros et qui va permettre de réaliser en 2012 des travaux de mise aux normes nécessaires. Si en 2011, le conseil municipal a voté une augmentation des tarifs de l'eau potable, cette augmentation a permis de rééquilibrer ce budget et de lui donner une autonomie de fonctionnement.

Le compte administratif du budget annexe eau et assainissement est approuvé (11 voix pour)

Le compte de gestion du budget annexe eau et assainissement est approuvé (12 voix pour)

3. Affectation des résultats

Pour la commune :

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 de **160 638,00 euros** sur la section d'investissement du budget 2012.

Approbation (11 voix pour une abstention)

Il est proposé d'affecter le déficit d'investissement de **-141 175,00 euros** sur la section d'investissement du budget 2012

Approbation (11 voix pour une abstention)

Pour le budget eau et assainissement :

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement **2011 de 113 057,00 euros** sur la section d'investissement du budget 2012

Approbation (11 voix pour une abstention)

Il est proposé d'affecter le déficit d'investissement 2011 de **-40 442,00 euros** sur la section d'investissement du budget 2012

Approbation (11 voix pour une abstention)

4. Vote des taux

Il est proposé d'augmenter de 1% les taux de la façon suivante :

	Paillet 2011	moyenne du départe- ment	moyenne natio- nale	Paillet 2012
taxe d'habitation	14,97	27,02	23,76	15,12
taxe foncière bâti	19,25	24,97	19,89	19,44
taxe foncière non bâti	102,06	53,17	48,56	103,08

A noter, le taux élevé de la taxe foncière non bâti qui ne peut pas être modifié, les 3 taxes devant obligatoirement suivre le même taux d'augmentation.

L'augmentation des taux est approuvée

Approbation (11 voix pour une abstention)

5. Budget primitif 2012 de la commune

Madame Majesté rappelle qu'il y a eu 4 commissions finances pour préparer le budget primitif de la commune et de l'eau et l'assainissement et plusieurs commissions pour parfaire les projets 2012.

Les principales propositions en sont :

- Les subventions aux associations :

Amicale sapeur pompiers	80,00
subvention école voyage CM1-CM2	0,00
asso du foyer rural	750,00
Club bouquet d'automne	400,00
Comité du souvenir anciens combattants	230,00
comité d'action culturelle	800,00
comité des fêtes	2 000,00
avenir pailleton	2 500,00
tennis club	100,00
adelpa	100,00
gymnastique pailletonne	250,00
FNATH	80,00
ADMR	150,00
Asso historique et généalogique	200,00
Adrénaline	300,00

Les subventions proposées au BP 2012 sont identiques à l'année dernière ; une subvention pour 2 nouvelles associations, le tennis club et ADELPHA.

A noter, une dépense exceptionnelle pour l'Avenir pailleton en 2012 de 2000 euros qui se rajoute à la subvention allouée, pour remboursement des frais suite aux matchs annulés.

- Concernant les dépenses de fonctionnement 2012 :

Un virement de 110 322 euros à la section d'investissement de la commune, qui constitue l'autofinancement des investissements de la commune,

Des charges à caractère général qui augmentent légèrement par rapport à l'an dernier :

Réalisé 2011 : 205 235 euros, proposition pour le BP2012 : 206 330 euros

Des charges de personnel en augmentation qui représentent 28.5% du budget au lieu de 26.5% en 2011, en raison des charges URSSAF et IRCANTEC en forte hausse, de l'emploi de contrat aidé dont 85% du salaire est pris en charge par l'Etat :

Réalisé 2011 : 247 167 euros proposition pour le BP 2012 : 254 184 euros

- Concernant les recettes de fonctionnement :

le BP 2012 est calculé en considérant que les deux dotations de l'Etat, la dotation nationale de péréquation et la dotation de solidarité rurale seront identiques pour 2012 que pour 2011 car elles ne sont pas encore connues à la date de la tenue du CM;

- concernant les investissements :

Plusieurs opérations nouvelles pour un montant de 108 221 euros réparti comme suit, avec le détail des subventions de l'Etat (DETR), du conseil général (CG33), de l'ADEME et la part d'autofinancement de la commune :

opérations nouvelles 2012	Coût TTC	DETR (35%)	CG33	ADEME	autofinancement
Groupe scolaire sécurité école, cantine et informatisation	37939	10 364	4 533		22 997
aménagement du cimetière	5838	1 881			4 547
Eclairage public Changement de lanternes à vapeur de mercure	9688			5 760	3 928
Bâtiments communaux Diagnostic énergie ALEC/ADEME	2100		x	x	2 100
hourdis atelier municipal	8910				8 910
extension pharmacie- estimation CAUE*	150069		emprunt		0
Voirie route de Lasserre	48953	DETR2010	FDAVC 2011		48953
aménagement centre bourg abris bus	740				740
aménagement centre bourg et chemin d'Aymon	25726		9680		16046
Logements communaux diagnostic PACT Gironde			x		
Total					108221

* emprunt du montant des travaux compensé par l'augmentation du loyer de la pharmacie

Le total des dépenses et recettes d'investissement étant de 580 078 euros.

Le budget primitif 2012 de la commune est approuvé (11 voix pour une abstention)

6. **Approbation du budget primitif 2012 de l'eau et l'assainissement**

Dépenses /recettes d'exploitation : 219 019 euros,
Dépenses/recettes d'investissement : 197948 euros,

A noter un budget en bien meilleure santé qu'en 2008 :

	2008	BP2012
dépenses d'exploitation	119 576	210 019
recettes d'exploitation	121 382	210 019
dépenses d'investissement	73 705	197 948
recettes d'investissement	32 389	197 948

Qui permet à la commune de réaliser en 2012 des investissements conséquents pour le réseau d'eau potable principalement :

Le rechemisage du forage de la route de Lasserre 60 630 euros.

Le traitement de l'eau au chlore gazeux : 16 505 euros

La sécurisation du site du forage : 2 110 euros

Le changement de bouches d'incendie sur la RD 10 : 7 101 euros

Monsieur le maire signale que c'est la dernière année que le budget primitif de l'eau et l'assainissement est préparé par la commune, ce budget doit être transféré au syndicat des eaux de Langoiran au 1^{er} janvier 2013.

Le budget primitif 2012 de l'eau et de l'assainissement est approuvé (11 voix pour et une abstention)

7. **Convention avec le refuge des clochards poilus**

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à conclure la convention 2012 avec le refuge des clochards poilus. Cette association de Tabanac recueille et héberge des chiens errants et la commune de Paillet y fait appel 3 ou 4 fois par an en moyenne pour récupérer les chiens errants dans le village. Madame Scott signale que ce refuge connaît des difficultés importantes actuellement suite au renouvellement de son bail. Il est à prévoir une fermeture en 2013, à moins d'un assouplissement de la position de son propriétaire ;

Le conseil municipal délibère favorablement pour la conclusion de la convention 2012 avec le refuge des clochards poilus (12 voix pour).

8. **Subvention FDAEC 2012**

Madame Majesté rappelle que tous les ans, le conseil général attribue une subvention aux communes pour financer des travaux d'équipement, le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC). La subvention de 11 510 euros en 2010 et 2011, serait d'un montant identique en 2012.

Les travaux et équipements suivants sont proposés au financement du FDAEC :

	ht	ttc
défibrillateur	1300	
bureau ordi	85	120,8
jeu papyrus	2470,1	2954,24
ordi biblio	820	820
bancs et menuiseries informa- tique	954,00	1140,98
stores école	1 981,82	2 464,95
hourdis atelier municipal	7450	8910
total	15060,92	

Le conseil municipal délibère favorablement à cette répartition pour la demande de subvention FDAEC (12 voix pour)

9. Renouvellement des foyers lumineux

Madame Majesté propose de délibérer pour une demande de subvention de l'ADEME pour le changement de lanternes à vapeur de mercure. Cette subvention est allouée aux communes de moins de 2000 habitants. Le coût du changement de lanternes calculé par le SDEEG est de 8101 euros HT, la prise en charge de l'ADEME est de 5760 euros, soit un autofinancement pour la commune de 3928 euros (TVA incluse);

Le conseil municipal délibère favorablement à cette demande de subvention de l'ADEME (12 voix pour).

10. Questions diverses

- Un journal municipal est en préparation et monsieur le maire rappelle que les contributions sont à transmettre à la mairie pour le 18 avril.
- Monsieur Puech demande d'inscrire la mention « liberté, égalité, fraternité » sur le frontispice de la mairie. Après discussion, monsieur le Maire informe que ce point pourra être étudié lorsque la façade de la mairie sera remaniée.
- Monsieur Puech demande pourquoi il y a une commémoration de la guerre d'Algérie le 19 Mars. Monsieur le maire explique que la date du 19 Mars 1962 est la date correspondant aux accords d'Evian, date retenue par l'association locale des anciens combattants pour la fin de la guerre d'Algérie.
- La date à retenir pour l'examen des dossiers d'architectes pour l'extension de la pharmacie est le 3 mai à 19h à la mairie, sous réserve de disponibilité de la pharmacienne, Me Langlade.
- Emmanuel Corcket demande de rajouter un range vélo de la gamme ONF à l'école et de prévoir un comité environnement.

Fin de séance 21h30